

L'Assemblée générale 2017 des Gueules Cassées

du 21 au 22 juin 2017

Cette année, la 96^e Assemblée générale des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine du Coudon, dans le Var.

Le mercredi 21 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés s'est déroulée en plein air dans la pinède surplombant les bâtiments du domaine. Le jeudi 22, l'Assemblée générale adoptait à une très large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration (*vous trouverez les résultats dans les pages suivantes*).

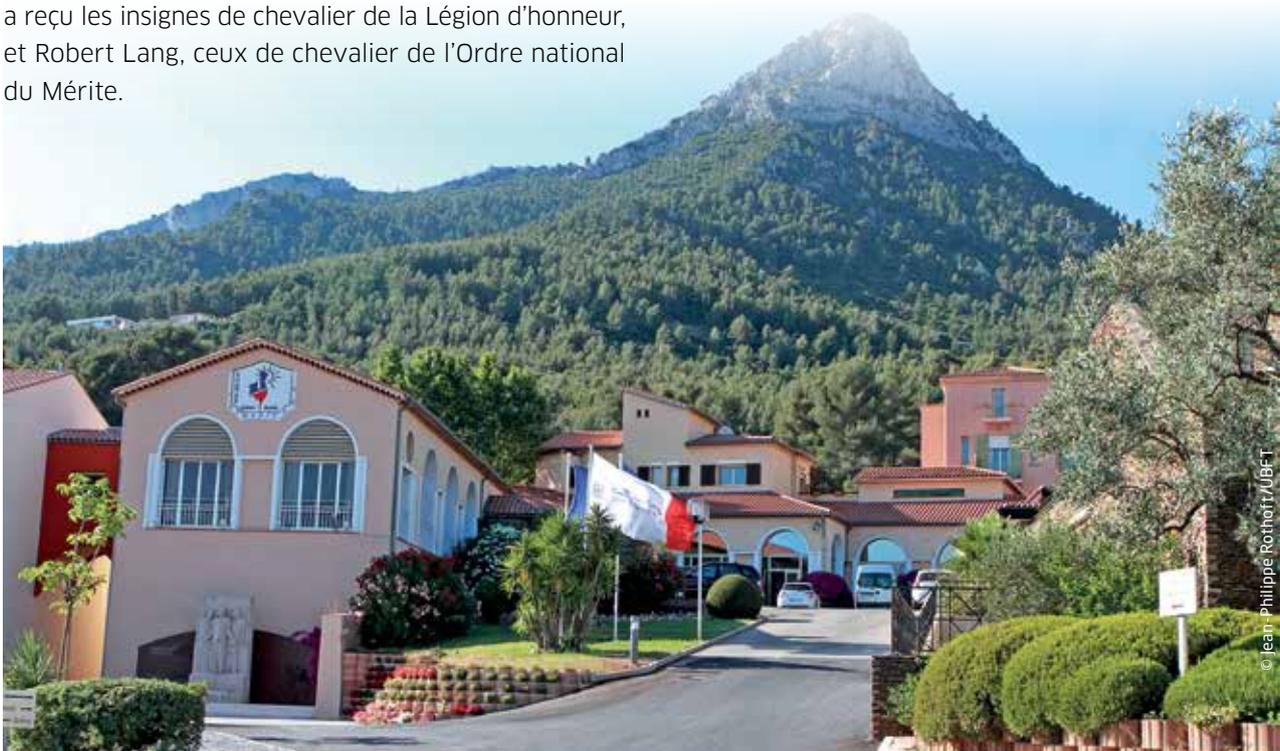
À l'issue de celle-ci, tous les participants se sont ensuite rassemblés devant le monument des Fondateurs.

Le général Jean Salvan, grand officier de la Légion d'honneur et grand'croix de l'Ordre national du Mérite, y a décoré deux de nos camarades : Joseph Zahm, qui a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, et Robert Lang, ceux de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

S'en est suivi un dépôt de gerbe par Jean Couture, premier adjoint représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, et celui du préfet maritime de la Méditerranée, le vice-amiral Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché. La gerbe des Gueules Cassées était portée par les nouveaux décorés.

Une Marseillaise, chantée en chœur et *a cappella*, a clôturé les cérémonies et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.





⤴ Le père Benoît Ménégne, Henri de Bonnaventure et le général Chauchart du Mottay, respectivement présidents de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées », ainsi que Georges Morin, administrateur, entourés des porte-drapeaux de l'Union.



⤴ Arrivée des deux présidents.



⤴ Notre dévouée chorale du jour.



⤴ La cérémonie religieuse en souvenir de nos Fondateurs et de tous nos camarades disparus.



⤴ Lecture par notre délégué régional de Provence, Bernard Tomasetti.



© Jean-Philippe Rothoft/UBFT

© Jean-Philippe Rothoft/UBFT

▲ *Accueil des participants avec l'émargement des camarades présents et les derniers votes.*



© Jean-Philippe Rothoft/UBFT

▲ *Ouverture de l'Assemblée générale par notre président.*



© Jean-Philippe Rothoft/UBFT



© Jean-Philippe Rothoft/UBFT

▲ *Minute de recueillement pour nos camarades disparus en présence de Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.*



▲ De nombreux camarades et amis étaient présents à notre Assemblée générale.



▲ Olivier Roussel, directeur général, Henri de Bonnaventure, président, le général Paul Dodane, vice-président et Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT.



▲ Intervention de Bernard Allorent, notre trésorier.

▲ Un auditoire attentif aux différentes interventions.



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT

▲ Notre président remet le nouveau drapeau de la délégation Provence à Geoffrey Demouliez.



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT

▲ Bernard Tomasetti, délégué Provence et maître de cérémonie, accompagné de Michel Potriquet, délégué Aquitaine Nord.



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT

▲ Robert Lang, délégué de la Moselle, et Joseph Zahm, porte-drapeau de la Moselle, nommés respectivement chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur, sont décorés par le général Jean Salvan, grand officier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'Ordre national du Mérite.



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT

▲ Dépôt de gerbe du vice-amiral Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée.



© Jean-Philippe Rothoif/UBFT

▲ Dépôt de gerbe de Jean Couture, premier adjoint représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT

⤴ Isabelle Chopin, directrice du domaine du Coudon, toujours dévouée et souriante.



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT

⤴ Dépôt de gerbe par nos nouveaux décorés.



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT

⤴ De nombreux membres et amis répondent toujours présents pour cette manifestation.



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT

⤴ Les personnalités en compagnie des décorés de cette belle journée.



© Jean-Philippe Rothoït/UBFT

⤴ Suite à un don de notre camarade niçois Georges Steffen, notre président remet au commandant Nicolas Déprez, représentant le lieutenant-colonel Hervé Demuys, directeur du Foyer d'entraide de la Légion étrangère, la soutane du père Yvan Heinrich, Gueule Cassée, légionnaire et ancien aumônier militaire à Diên Biên Phu. Ce don est destiné au Musée de la Légion.

Les coulisses de l'Assemblée générale





Compte-rendu de l'Assemblée générale

du jeudi 22 juin 2017

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 12 mai 2017 aux membres de l'UBFT, la séance est ouverte à 10h00, au domaine du Coudon, à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **98** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **662** pouvoirs ont été reçus. **623** ont été considérés comme valables et ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'assemblée ouverte à **10h00** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations extérieures ou en service, ainsi que les victimes d'attentats.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits.

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration et les réponses aux questions diverses figurent dans ce compte-rendu.

- Lecture du rapport moral 2016 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2016 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2016 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2017 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du résultat du vote des résolutions, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

RÉSULTAT DU VOTE DES RÉOLUTIONS

arrêtées par le Conseil d'administration du 5 avril 2017

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

Nuls	88
Exprimés	833
Pour	800
Contre	2
Abstentions	31

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2016, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Résolution n° 2**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	91
Exprimés	830
Pour	793
Contre	2
Abstentions	35

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2016 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Elle décide d'affecter le résultat comptable excédentaire de 10 237 787 euros de la façon suivante :

- La réserve pour la construction de l'EHPAD de la CYP SAS a été précédemment dotée à hauteur de 5 200 000 euros. Il est proposé de diminuer cette provision et de la reprendre à hauteur de 4 700 000 euros, la construction de l'EHPAD étant au stade des levées de réserve, ce qui la fera passer de 5 200 000 euros actuellement, à 500 000 euros,
- L'affectation de 4 000 000 d'euros à la réserve pour la Résidence seniors projetée au domaine du Coudon, qui sera ainsi portée de 8 000 000 d'euros à 12 000 000 d'euros,
- L'affectation de 10 000 000 d'euros à une réserve pour augmentation de la dotation de la Fondation des «Gueules Cassées»,
- Les autres réserves restent inchangées,
- Le solde de ces mouvements, soit 937 787 euros, sera affecté au report à nouveau qui passe de 10 008 650 euros à 10 946 437 euros.

Résolution n° 3**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	93
Exprimés	828
Pour	787
Contre	4
Abstentions	37

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2017, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Résolution n° 4**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	90
Exprimés	831
Pour	794
Contre	8
Abstentions	29

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport du trésorier, approuve la délibération du Conseil d'administration du 5 avril 2017 décidant d'effectuer un versement en numéraire de 10 000 000 d'euros à la Fondation des «Gueules Cassées» affecté à sa dotation en vue de renforcer sa capacité de mécénat statutaire.

La dotation de la Fondation des «Gueules Cassées» sera ainsi portée de 40 489 803 euros à 50 489 803 euros.

Résolution n° 5**Approuvée à la majorité absolue**

Nuls	88
Exprimés	833
Pour	793
Contre	4
Abstentions	36

Conformément à l'article X des statuts, l'Assemblée générale approuve la délibération du Conseil d'administration prise en séance du 5 avril 2017 de procéder à la cession de la parcelle de terrain cadastrée AI 248 située dans le village de Moussy-le-Vieux, face à l'église.

Le produit de la cession de cette parcelle sera affecté aux œuvres sociales de l'UBFT.

L'Assemblée générale donne pouvoir au président et au directeur général pour procéder à l'ensemble des démarches administratives et à la signature des actes notariés devant aboutir à la cession de cette parcelle.

Compte-rendu de l'Assemblée générale

du jeudi 22 juin 2017

RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INSCRITS	2 501
Votants par correspondance	910
Votants sur place	11
Total des votants	921

Bulletins nuls	68
Exprimés	853

MAJORITÉ REQUISE

1/4 des votants =	231
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	428

■ Bernard Allorent	780	élu
■ Michel Eychenne	776	élu
■ Pierre Merglen	787	élu
■ Georges Morin	793	élu
■ Michel Nail	781	élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Guy Delplace**, administrateur, assisté par :

- **Tadj Charef**, délégué départemental,
- **Michel Clicque**, administrateur et délégué régional,
- **Robert Esquirol**, délégué régional,
- **Robert Lang**, délégué régional,
- **Jean-François Louvrier**, délégué régional,
- **Bernard Luquet**, délégué régional,
- **Jean-Claude Montardy**, délégué régional,
- **Gérard Pinson**, délégué régional.

Après lecture des résultats du scrutin, le président déclare l'Assemblée générale 2017 close à 11 h 45.



▲ *Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, a dirigé les opérations de dépouillement.*